

# Stéphane Ravier : tout est immonde dans le verdict du meurtre d'Axelle...

écrit par Sophie Durand | 22 janvier 2023





En France on peut se livrer à un meurtre abominable, prémédité, et ne récolter que douze ans de prison.

C'est ce qui vient d'arriver contre toute attente à Youcef Tebal, (21 ans au moment des faits), dont il faut hurler le nom sur tous les toits au lieu de le cacher comme font les journalistes, du moins dès qu'il s'agit de musulmans.

On n'a jamais caché de nom de Cédric Jubillar, par exemple. Ou de Jonathan Daval. Mais « ils » écrivent Youcef T.

Youcef Tebal était parti dans une Golf de location, alors qu'il avait perdu son permis, pour draguer deux filles inconnues car rencontrées sur internet, dans un parc de Lyon, en compagnie de son complice Mohammed Yelloule.

Au lieu de rencontrer ces deux filles, ils sont tombés sur un petit groupe qui fêtait l'anniversaire d'Axelle Dorier, aide-soignante de 23 ans.

Avis à ceux qui aiment faire cela : il est devenu très dangereux, en France, de fêter un anniversaire en toute innocence dans un parc. Vous ne savez pas sur quels criminels fêlés vous allez tomber.

Les « amies » de Youcef Tebal et Mohammed Yelloule, arrivées elles aussi en voiture, ont commencé en écrasant le chien d'un des participants. Lesquels ont réagi en les tirant hors de la voiture et en leur donnant des coups.

Youcef Tebal voulait partir. Courageux mais pas téméraire, il ne voulait pas rester pour défendre les deux jeunes femmes. Axelle Dorier qui aime les animaux a tout de suite réagi et s'est mise devant la voiture de Youcef Tebal pour l'empêcher de partir. Elle avait appelé la police.

Il a donc foncé sur Axelle Dorier. Elle est tombée puis s'est relevée. Il a foncé à nouveau. Et son avocat dit que ce n'était pas prémédité ? Tebal avoue avoir voulu écraser Clément le petit ami d'Axelle. Mais pas de préméditation, on vous dit.

Il a traîné Axelle Dorier sur 800 mètres. Sans le sentir, paraît-il. Passons les détails, sordides jusqu'à l'écœurement. Axelle n'est pas morte tout de suite et elle a souffert, une souffrance de 7 sur 7 dit un expert. Son cerveau a été mis à nu par le frottement sur le sol, elle a eu des membres arrachés, de multiples fractures.

Youcef Tebal sentait bien une petite gêne sous le capot mais rien de plus. Il s'est cependant arrêté, a regardé mais n'a rien vu. Il est reparti. En réalité Axelle Dorier était coincée sous le capot et son corps gênait les roues.

Il s'est débarrassé plus loin du corps mais pour repartir... a roulé à nouveau dessus.

Youcef Tebal a été poursuivi pour coups mortels mais non pour meurtre, et condamné à seulement douze ans, alors que le

Parquet en avait requis seize.

Son avocat a réussi à attendrir le tribunal, pensez, Youcef Tebal avait eu un accident de scooter, avait été agressé et avait du mal à s'en remettre. Pauvre petit.

Son complice Mohammed Yelloule, complice car à aucun moment il n'a tenté d'arrêter son copain, est condamné à cinq ans, dont deux ans ferme. On croit être dans un mauvais rêve.

L'avocat de Tebal, Maître Metaxas, a réagi avec indécence au verdict, preuve que la déontologie se perd : il s'est félicité. « C'est une décision très satisfaisante. Il est acquitté du chef de meurtre. Il va pouvoir tourner définitivement cette page. Il faut que ces deux familles puissent passer à autre chose. »



*«C'est une décision très satisfaisante. Il est acquitté du chef de meurtre. Il va pouvoir tourner définitivement cette page. Il faut que ces deux familles puissent passer à autre chose», réagit Me Davis Metaxas, avocat du conducteur, Youcef Tebbal [#AxelleDorier](#). [pic.twitter.com/aDv8ik56Bh](https://pic.twitter.com/aDv8ik56Bh)*

– Guillaume Poingt (@guillaumepoingt) [January 20, 2023](#)

*Y a-t-il pire raclure que cet avocat ? Tout est immonde dans le verdict du meurtre d'Axelle Dorier, l'attitude de la "Justice", l'attitude de la famille des bourreaux... La nausée. <https://t.co/YyuMBUjB3C> [pic.twitter.com/o5xwV05Fi5](https://pic.twitter.com/o5xwV05Fi5)*

– Stéphane Ravier (@Stephane\_Ravier) [January 21, 2023](#)

Passer à autre chose que ces multiples fractures et ce cerveau

mis à nu ?

Il aurait mieux valu que cet avocat se taise. Comment peut-il ? Autrefois, les avocats des prévenus trop évidemment coupables se contentaient souvent de faire en sorte que la procédure soit respectée, de presser leurs clients de faire des aveux, de leur demander de s'excuser. Puis de plaider, avec mesure.

C'était une question de respect de soi-même et des autres. Aujourd'hui certains avocats n'ont plus aucune tenue. Ils sont barbares comme leurs clients.

Il est clair que la famille d'Axelle, elle, ne pourra jamais tourner la page, ni passer à autre chose.

Les amis de Tebal ont après le verdict eu un comportement indécent, eux aussi : une femme proche s'est jetée sur le sol en hurlant de manière continue. Un groupe de jeunes a tenté de mettre le bazar mais la police a réussi à les faire sortir.

Espérons que le Parquet va faire appel mais rien n'est moins sûr.

Il est insupportable de penser que Youcef Tebal ayant fait deux ans et demi de prison, va en faire encore trois ou quatre, puis sera remis en liberté. Pour aller narguer la famille d'Axelle ? Pour recommencer très vite ? On a vu où mène le laxisme.

Sans ce laxisme, Anne-Lorraine Schmitt, par exemple, n'aurait jamais été tuée par Thierry Devé-Oglou qui voulait la violer dans le RER. Les exemples sont multiples.

Quant à son complice, Mohammed Yelloule, qui a pu regarder tout cela sans réagir, il est, je crois, ressorti libre.

Par comparaison, Esteban Morillo lâchement agressé par Clément Méric a été condamné à 11 ans, réduits à huit ans en appel. Cherchez l'erreur.

Ainsi va la France, sous le règne du Yéti. La justice va mal, très mal.

Du temps où on avait la peine de mort, un monstre tel que Youcef Tebal n'aurait jamais tourné la page.

Ce n'est pas que nous soyons forcément et aveuglément pour la peine de mort. Mais il faut se protéger des nuisibles et cette sanction devait rester dans l'arsenal des peines. Mais plus personne ne fait confiance à la justice, et l'abolition de la peine de mort n'est rien d'autre qu'un manque de confiance en la justice.

En attendant tout ce laxisme profite aux monstres qui dans l'ombre préparent sans cesse de nouveaux crimes. Pourquoi s'en priveraient-ils ? La justice leur est favorable, surtout quand ils ne sont pas d'origine française.

C'est ainsi que le peuple de France meurt sous les coups de gens qui le haïssent.

**Sophie Durand**

<https://ripostelaique.com/stephane-ravier-tout-est-immonde-dans-le-verdict-du-meurtre-daxelle.html>